

BREVET D'ÉQUIPIER DE CROISIÈRE AVANCÉE

(Équipier côtier-voile)

En principe il faut compter un minimum de six jours de formation pour atteindre tous les critères de performance. Pour les candidats d'expérience, la durée minimale d'évaluation de ce volet est de 48 heures consécutives.

Objectif

Être capable de naviguer en toute sécurité en tant qu'équipier sur un voilier de 10 à 15 mètres, en eaux côtières et intérieures, de jour comme de nuit, et sous toute condition météo.

Préalables

Brevets de croisière élémentaire, d'équipier de croisière intermédiaire et de navigation côtière; certificat de premiers soins de l'Ambulance Saint-Jean ou de la Croix Rouge; certificat restreint de radiotéléphoniste maritime. Le stage menant à l'obtention de ce brevet doit être d'un minimum de six jours.

Note : Afin de maximiser ses chances de réussite, le candidat devrait :

1. être un équipier fiable et posséder une expérience d'au moins deux saisons ou 20 jours de croisière;
2. avoir mis en pratique les notions, les techniques et les manœuvres relevant des brevets d'équipier de croisière intermédiaire et de navigation côtière.

Connaissances théoriques

Ce volet est le même que celui du brevet de croisière avancée, sections I à V, standards 1 à 25.

Habilités pratiques

Le volet pratique de ce brevet doit être fait sur un voilier moderne de 10 à 15 mètres, muni d'un moteur intérieur.

Le candidat doit pouvoir:

1. Vérifier l'état du bateau avant une longue croisière, en particulier:
 - a) La solidité de la coque, les espars, le gréement dormant et courant, l'accastillage, les voiles, le moteur, les systèmes internes, les toilettes, la cuisine, les rangements, l'équipement de sécurité, les pièces de rechange,
 - b) Proposer les améliorations qui s'imposent, les réparations et ajouts nécessaires pour rendre le bateau sûr et marin;
2. Appliquer les règles 1 à 36, 40 et 45 du *Règlement sur les abordages*;
3. Manœuvrer au moteur, dans un espace restreint simulé, en présence de vents forts accompagnés ou non de courants de marée;
4. Déterminer la déviation du compas de route à l'aide d'un alignement;
5. Déterminer la précision d'un loch et d'un sondeur et si possible les calibrer;
6. Naviguer en tant qu'équipier sous toutes les allures en démontrant un niveau supérieur d'habiletés;
7. Assister le chef de bord en barrant ou en s'occupant du mouillage lors d'un ancrage sous voiles;
8. Prendre les mesures appropriées lors d'une panne de moteur simulée dans différents contextes;
9. Vérifier le réglage du mât;
10. Récupérer une annexe submergée et, si possible, la remonter sur le pont sans s'arrêter;
11. En suivant les directives du chef de bord, effectuer correctement les manœuvres de récupération d'une personne à la mer (simulée par un objet approprié) selon les méthodes suivantes:
 - a) La méthode du triangle (sous voiles),
 - b) Une autre méthode au choix (sous voiles),
 - c) Les techniques Williamson et Anderson (à moteur);Ces exercices doivent être exécutés de jour comme de nuit.
12. Simuler au moins deux façons différentes de remonter à bord une personne à la mer;
13. Préparer et servir un repas chaud en route;
14. S'acquitter d'un quart de navigation de 20 M de jour et de 20 M de nuit, et tenir le livre de bord et le traçage sur la carte à jour en y incluant:
 - a) Le relèvement des dangers,
 - b) Les relèvements de dégagement,
 - c) Le transport d'une droite de position,
 - d) Les arcs de positions,



Date d'entrer en vigueur: 1 janvier 2003

- e) En louvoiemment, le tracé de la route et les points estimés après trois virements de bord,
 - f) Le point effectué avec un instrument de navigation électronique,
 - g) Le cap à faire pour contrecarrer une dérive vent ou un courant sur un segment de 3 à 5 M afin d'arriver à une position à moins d'un quart de mille de la position réelle;
15. Mouiller une ancre à partir d'une annexe;
 16. Aider le chef de bord à établir un mouillage bahamien;
 17. Agir comme équipier responsable lors d'une navigation d'au moins 48 heures consécutives.